**TERMES DE REFERENCE POUR LES VERIFICATEURS AU NIVEAU DES COMITES PROVINCIAUX DE VERIFICATION ET DE VALIDATION (CPVV) DE GITEGA, MURAMVYA ET MWARO**

Le Burundi met en œuvre à l’échelle nationale la stratégie de Financement Basé sur la Performance (FBP) depuis 2010. Une des fonctions clés du FBP est la vérification des prestations quantitatives déclarées par les formations sanitaires et des Groupement d’agents de santé communautaire( GASC) ainsi que l’évaluation de la qualité des soins offerts à la population.

Le Burundi a démarré la mise en œuvre du FBP Seconde génération depuis janvier 2017 avec un accent particulier sur le renforcement de la qualité des soins et le FBP au niveau communautaire. Le manuel des procédures FBP seconde génération version 2017 ainsi que ses versions révisées prévoient que l’évaluation de la qualité technique au niveau des Centres de Santé , qui était auparavant réalisée par les BPS, BDS ou les ONGs d’accompagnement, soit désormais faite par les équipes des CPVV, ceci pour minimiser les risques de conflit d’intérêt d’une part et réduire les coûts de la vérification d’autre part. En plus, depuis le démarrage effectif du FBP communautaire, tout le processus de vérification ( vérification quantitative, évaluation de la qualité technique et validation ) des prestations des GASC a été confié au CPVV. Pour que ce dernier soit en mesure d’accomplir cette nouvelle mission, le MSPLS et les PTFs appuyant la mise en œuvre du FBP au Burundi, se sont convenus de le renforcer en logistique et en ressource humaine.

C’est dans cette optique que Cordaid, en collaboration avec le Ministère de la Santé Publique et de la lutte contre le SIDA, avec l’appui financier de la KFW, envisage de recruter une personne qualifiée pour une entrée en fonction immédiate au sein de l’une des équipes des CPVV des provinces de Gitega, Muramvya et Mwaro. Cette personne sera placée sous la supervision technique du Chargé de projet et du Coordonnateur de l’équipe des vérificateurs du CPVV.

**Principales responsabilités et tâches**

Sous la supervision technique directe du Coordonnateur de l’équipe de vérification du CPVV, la personne recrutée sera chargée de :

* Vérifier la véracité des prestations mensuelles quantitatives déclarées par les FOSA et les GASC en compagnie du responsable de la FOSA  et des GASC ou son (ses) délégués dans les délais impartis ;
* Evaluer la qualité technique des Centres de Santé chaque trimestre et des GASC ;
* Participer à l’évaluation de la qualité technique des Hôpitaux de District par les pairs ;
* Planifier mensuellement les activités de vérification quantitative dans les FOSA  et GASC;
* Planifier trimestriellement les activités d’évaluation de la qualité technique dans les Centres de Santé et GASC ;
* Compiler les rapports de vérification effectués dans les FOSA et GASC faire le rapport narratif y relatif ;
* Cosigner la facture mensuelle de vérification des activités subventionnées des FOSA et GASC contractées ;
* Tirer les échantillons nécessaires pour la réalisation des enquêtes communautaires ;
* Participer à la formation des enquêteurs sur les indicateurs à vérifier et sur la méthodologie de vérification dans la communauté ;
* Analyser l’évolution des prestations des FOSA et GASC contractées ;
* Saisir les données vérifiées (données quantitatives et qualitatives) dans la base de données FBP web ;
* Participer à la réunion mensuelle de validation du CPVV.
* Participer à l’élaboration des rapports de mise en œuvre du Financement basé sur la performance
* Participer à l’élaboration du rapport d’activités du projet.

**Structure hiérarchique**

Le vérificateur relève hiérarchiquement :

* au premier degré : le Chargé de projet
* au second degré : Coordinateur des programmes Santé
* au troisième degré : Directeur Pays

**Profil requis**

**a) Connaissances**

* Être de nationalité Burundaise ;
* Avoir un diplôme de niveau A1 avec une expérience d’au moins 3 ans dans le système de santé ; un diplôme de Licence en Sciences de la Santé avec une expérience de 3 ans dans le système de santé ou un diplôme de Docteur en Médecine avec une expérience d’au moins 2 ans dans le système de santé ;
* Avoir un diplôme de Licence en gestion des services de santé avec une expérience de 3 ans.

**b) Compétences**

* Avoir une maitrise de l’outil informatique, notamment des logiciels, Word, Excel et Power point
* Avoir des compétences dans la rédaction des rapports
* Avoir une connaissance de l’approche FBP telle que mise en œuvre au Burundi ;
* Avoir une expérience d’au moins une année dans la vérification des prestations quantitatives du FBP ou l’évaluation de la qualité dans le cadre du FBP serait un avantage ;

**C) Attitudes**

* Flexibilité
* La volonté de travailler en équipe multidisciplinaire
* Axé sur des résultats
* Résistant au stress
* La volonté de travailler à l’intérieur du pays